

BTS Assurance

Qu'est-ce que le BTS Assurance ?

- Diplôme d'Etat post-bac
- Axé sur le secteur financier
- Durée de la formation : 2 ans
- Niveau terminal d'études : Bac + 2
- Ce BTS forme des **techniciens commerciaux** dans une entreprise d'assurances.
- **L'activité principale du conseiller clientèle consiste à :**
 - Informer et conseiller les clients,
 - Commercialiser des produits d'assurance et d'épargne,
 - Gérer l'indemnisation des clients.

Quel profil pour ce BTS ?

Les aptitudes :

Autonome et entreprenant - Aptitude à la communication et à la négociation - Intérêt pour le droit et les questions juridiques - Aptitude à l'analyse - Bon niveau de culture générale - Qualités rédactionnelles.

Les compétences développées :

- Maîtrise des techniques de vente,
- Maîtrise des règles juridiques, financières et fiscales des différentes opérations d'assurance,
- Maîtrise de l'outil informatique et des technologies de l'information et de la communication.

Les conditions d'accès :

- Baccalauréat technologique STMG,
- Baccalauréat professionnel (Commerce, Vente, GA),
- Baccalauréat général (ES, L, S),
- Tout autre baccalauréat sous réserve d'accompagnement du projet professionnel.

L'horaire hebdomadaire

Enseignements	1ère année	2ème année
Culture générale et expression	3 h	3 h
Anglais	3 h	3 h
Culture professionnelle appliquée	6 h	6 h
Vente et développement commercial	5 h	5 h
Gestion des sinistres	5 h	6 h
Relation Client sinistres	3 h	2 h
Ateliers de professionnalisation	3 h	3 h
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h
LV2 (facultative)	2 h	2 h

Les stages en entreprises

Des périodes d'immersion en établissements bancaires :

- 11 semaines en 1ère année
- 5 semaines en 2ème année

Soit un total de 16 semaines

Ces stages permettent de :

- Préparer aux épreuves professionnelles,
- Développer des compétences liées au cœur de métier,
- Développer l'autonomie,
- Alimenter le livret de compétences / le portfolio...

Compétences à acquérir :

- Accueillir le client (physique - à distance) et identifier ses besoins,
- Suivre le client et gérer ses contrats,
- Prospecter et vendre des contrats d'assurances, des produits bancaires et financiers,
- Instruire des dossiers de sinistres et verser des prestations.

BTS Assurance

Pour quels débouchés ?

Débouchés professionnels :

Les métiers cibles du titulaire du BTS Assurance sont ceux de « conseiller de clientèle » ou de « conseiller de gestion » en poste dans une entreprise d'assurance, une agence générale ou un cabinet de courtage.

La mission du **conseiller de clientèle** est essentiellement la distribution de produits et services d'assurance. Cette activité s'exerce en face à face, au sein de plateformes spécialisées ou sur rendez-vous chez le client.

La mission du **conseiller de gestion** consiste à suivre le contrat depuis l'acceptation du risque, la tarification et la souscription jusqu'à la prise en charge, l'indemnisation et le règlement du sinistre.

En début de carrière :

Chargé d'accueil - Conseiller de clientèle - Conseiller de gestion.

Dans un premier temps, le chargé d'accueil est amené à traiter des opérations courantes avant de se voir confier un portefeuille de clientèle.

Après quelques années d'expérience :

Manager d'équipe - Agent général - Courtier.

Quelles formations après ?

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais avec un très bon dossier, une poursuite d'études est envisageable :

- **En licence professionnelle** du domaine commercial et du domaine assurantiel,
- **En licence LMD** : L3 à l'université,
- **En école supérieure de commerce ou de gestion** par le biais des admissions parallèles.

Les formations dispensées dans l'île (liste non exhaustive)

⦿ En formation en alternance :

Licence « Assurance, Banque, Finance »
IUT de La Réunion – Saint-Pierre

⦿ En formation initiale :

Licence « Marketing » – IAE Saint-Denis
Licence « Economie Gestion »
Licence « Administration économique et sociale »
Licence « Droit » – Université de La Réunion
Classe Préparatoire ATS « Adaptation Technicien Supérieur » - Lycée Marguerite Jauzelon
Saint-Denis

Où se former ?

En formation initiale :

- Lycée Le Verger - Sainte-Marie

En alternance :

- Lycée Le Verger - Sainte-Marie
En partenariat avec le CFA Académique de La Réunion